

REGLEMENT du CHALLENGE DES TRAILS NOCTURNES HIVERNAUX DE LOZERE 2023-2024

Présentation :

Le Challenge des Trails nocturnes hivernaux de Lozère a été créé par les divers organisateurs de courses afin de créer une dynamique et une fidélisation pour les participants.

La participation au challenge implique l'acceptation du présent règlement.

Article 1 : Composition du challenge

Le Challenge 2023-2024 comprend 4 courses :

Course	Lieu	Date	Distance	Type de Challenge
La nuit des Fadareilles	Fontanes	16 décembre 2023	14 km + 8 km	Junior et + Spécial cadet
La Randon nuit	Rieutort de Randon	6 janvier 2024	12 km + 8 km	Junior et + Spécial cadet
Valdo trail nocturne	Langlade	20 janvier 2024	15 km + 10 km	Junior et + Spécial cadet
Salta de Nuech	Chanac	10 février 2024	13 km + 9 km	Junior et + Spécial cadet

Article 2 : Conditions de participation

Le Challenge des trail nocturnes hivernaux de Lozère est ouvert à toutes et tous, licenciés ou non.

Le **Challenge « Junior et + »** est ouvert à partir de la catégorie Junior (né en 2006) sur les courses longues (entre 12 et 15 km) inscrites au Challenge. Tout coureur souhaitant participer au challenge devra obligatoirement courir à minima 3 courses sur les 4 proposées.

Le **Challenge « Spécial cadet »** est ouvert à partir de la catégorie Cadet (né en 2008) sur les courses de petites distances (7 à 10 km) inscrites au Challenge. Tout coureur souhaitant participer au challenge devra obligatoirement courir les 3 courses sur les 4 proposées.

La participation au challenge est gratuite.

Tout participant au challenge devra réaliser son inscription de manière individuelle sur chaque course. Il devra préciser sur chacune des inscriptions sa participation au challenge.

Article 3 : Classement

Le classement du challenge se fera par point en cumulant les points qui ont pu être acquis sur chaque course.

Chaque course permet de remporter des points en fonction de son classement général et de sa catégorie.

Grille des points :

Place général	Points
1	50
2	45
3	40
4	35
5	33
6	31
7	29
8	27
9	25
10	23
11	21
12	19
13	17
14	15
15	13
16	11
17	9
18	7
19	5
20	3
21	1

Place catégorie	Points
1	50
2	45
3	40
4	35
5	30
6	25
7	20
8	15
9	10
10	5

Ainsi le montant total maximum de points qui peut être acquis sur les 4 courses est de 200 points.

Seront récompensés sur le **Challenge « Spécial cadet »** :

- Au scratch : 1er, 2nd et 3ème hommes et femmes

Seront récompensés sur le **Challenge « Junior et + »** :

- Au scratch : 1er, 2nd et 3ème hommes et femmes
- Espoirs/Seniors :né entre 1985 et 2004 : 1er homme et 1ère femme hors podium scratch
- Juniors (18-19 ans), né en 2005-2006 : 1er homme et 1ère femme hors podium scratch
- Master 1 (40 à 49 ans), né entre 1975 et 1984 : 1er homme et 1ère femme hors podium scratch
- Master 2 (50 à 59 ans), né entre 1965 et 1974 : 1er homme et 1ère femme hors podium scratch
- Master 3 (60 ans et +), né en 1964 et avant : 1er homme et 1ère femme hors podium scratch

Un classement provisoire sera établi après chaque épreuve.

Article 4 : Remise des prix

La remise des prix du challenge aura lieu lors de la remise des prix de la dernière course inscrite au challenge.

Article 5 : Réclamation

Les contestations relatives au classement devront être faites par mail dans les 5 jours suivants la diffusion du classement provisoire. En cas de litige, seuls les responsables des 4 courses seront habilités à prendre une décision qui sera sans appel.